

David Wagner
Marc Baum
Députés

Luxembourg, le 4 février 2019

Objet : Question parlementaire concernant les infrastructures et services des gares et des transports publics au Luxembourg.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Alors qu'en décembre 2018, de nombreux retards de trains ont été provoqués par une réadaptation des horaires suite à l'intégration de deux nouvelles gares à Howald et à Pfaffenthal-Kirchberg ainsi que du premier tronçon du Tram à Kirchberg dans le réseau des CFL, les retards et annulations de trains sont toujours aussi fréquents au bout d'un an, bien que pour des raisons diverses. Dans les conditions météorologiques actuelles, les retards et les annulations, quelle que soit leur raison, deviennent particulièrement pénibles pour les usagers qui se retrouvent coincés aux gares ou aux arrêts de bus qui ne leur offrent généralement aucune hospitalité. Les principales gares du pays, celles de Luxembourg et d'Esch, ne sont pas chauffées, de même que les gares de Bettembourg et Wasserbillig qui accueillent un grand nombre de travailleurs frontaliers aux heures de pointe. Les usagers des trains et des bus de nuit pendant les week-ends sont donc quotidiennement contraints d'attendre dans le froid. Ce même problème s'applique également aux gares périphériques, souvent éloignées des centres des villages, mais fortement fréquentées, qui n'offrent que très peu de protection des intempéries et notamment du froid. Enfin, un bon nombre d'arrêts de bus, notamment les arrêts les plus fréquentés devant la gare de Luxembourg, ne disposent que d'abris minuscules, ce qui rend l'attente dans le mauvais temps aux heures de pointe particulièrement désagréable pour les usagers.

Partant, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. Monsieur le Ministre peut-il nous indiquer le taux d'annulation de trains dans le réseau des CFL ? Les trains annulés sont-ils repris dans les statistiques concernant les trains retardés ?
2. Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis que l'accueil aux gares est une condition sine qua non pour pouvoir améliorer l'attractivité des transports publics ?
3. Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il nous informer si au sein de son Ministère il existe des réflexions en vue d'améliorer l'accueil des usagers dans les gares ?
4. Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis que l'accueil austère aux gares en soirée ne contribue guère à inciter les gens à profiter de l'offre de transports publics pendant la nuit ?
5. Pour quelles raisons les salles d'attente chauffées ne sont-elles pas accessibles jusqu'au départ respectivement l'arrivée du dernier train en gare ?
6. Monsieur le Ministre peut-il nous fournir des informations sur l'état d'avancement des travaux à la gare d'Esch-sur-Alzette ? Le réaménagement de la gare prévoit-il la mise en place de places assises à l'intérieur, chauffées et accessibles aux horaires tardifs ? Le réaménagement des quais prévoit-il l'installation d'espaces d'attente sur les quais à l'abri des intempéries ? Est-il prévu d'installer, sur les quais, tout comme dans l'enceinte de la gare, des panneaux

d'information automatisés, permettant de visualiser les horaires de départ des trains afin de permettre aux usagers d'estimer leur temps d'attente ?

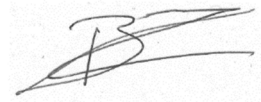
7. Pour quelles raisons les nouvelles gares fortement fréquentées à Howald et Pfaffenthal-Kirchberg ne sont-elles pas équipées de salles d'attente chauffées ?
8. Monsieur le Ministre a-t-il déjà envisagé de réaliser une campagne de réaménagement des arrêts de bus, selon un modèle commun, permettant suffisamment de places assises et une mise à l'abri efficace des personnes ?
9. Etant donné l'installation de nombreuses bornes publicitaires digitales dans l'espace des gares et sur les quais, Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis que des supports plus soutenables en termes de consommation d'énergie et moins encombrants seraient plus judicieux ? De plus, n'estimez-vous pas qu'une réglementation plus stricte de l'affichage publicitaire serait souhaitable afin de limiter les dégâts en termes d'incitation à la surconsommation et de véhiculation de stéréotypes sexistes ?

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Avec nos salutations respectueuses,



David Wagner
Député



Marc Baum
Député